

Ça PAS ou ça CASSE! Qui va PASsumer?

Mont de Marsan, le 2 janvier 2019

Depuis plusieurs semaines, les contribuables sont nombreux à se rendre à l'accueil des CFP au sujet du prélèvement à la source : Erreurs de taux, incompréhensions, questions, variations de revenus (retraite, chômage), changement de situation familiale... Les sources d'inquiétude sont loin d'être taries !

Janvier 2019 s'annonce ainsi comme le mois où vont déferler en cascades des torrents de sollicitations.

Mais il paraît que l'application GestPAS ne sera pas en capacité de traiter les demandes des contribuables dès le 2 janvier... Pour contenir les flots, Bercy aurait même conseillé aux responsables de SIP de refuser les congés des agents à partir du 2 janvier.

Autre gag, l'habilitation à Consult PAS est prévue uniquement pour 15 agents sur le département !!! L'administration se distingue encore par une nullité totale.

Comme trop souvent, aucune vision globale, aucune anticipation, aucune connaissance de la réalité du terrain! Pourtant, tous les collègues qui ont fait les formations PAS ont appris que la première chose à faire en réception est d'aller sur cette application! Cela dit, c'est peut être la seule chose qu'ils ont apprise, tellement les non-réponses aux questions furent nombreuses...

En résumé, janvier et une bonne partie de l'année 2019 s'annoncent sous les pires auspices pour les agents, et pas que pour ceux des SIP.

Solidaires Finances Publiques Landes, conforté par les résultats aux élections qui ont consacré une nouvelle fois la grande confiance des agents dans le syndicalisme revendicatif, appelle solennellement l'administration à prendre enfin ses responsabilités :

- Aucun refus de congés pour nécessité de service,
 - Mobilisation réelle et physique de l'encadrement en première ligne pour accueillir les contribuables,
 - Prime exceptionnelle pour sujétions spéciales et notamment pour devoir supporter devant les contribuables les errements politico-administratifs,
 - Arrêt des suppressions d'emplois,
 - Recrutements en urgence pour renforcer tous les services,
 - Des applications informatiques performantes et une formation à la hauteur des besoins.

Par ailleurs, à la première agression physique et/ou orale, le syndicat invite les agents à servir les fiches de signalement et à exercer leur droit de retrait collectivement.

Ce droit est couvert par un droit d'alerte national (comme à la SNCF), qui a été déposé par nos élu.es au CHS Ministériel.

De plus, une lettre ouverte du syndicat national à M. Darmanin sur sa responsabilité envers la protection des agent-es sera envoyée début janvier.



Comme chaque année, les militant.es de Solidaires sont là pour vous aider à remplir votre demande de mutation.

N'hésitez pas à nous contacter!

TOUTE L'EQUIPE MILITANTE DE SOLIDAIRES VOUS SOUHAITE QUE DU BONHEUR POUR 2019!

A lire aussi sur le site de Solidaires Finances Publiques :

https://solidairesfinancespubliques.org/le-syndicat/nos-engagements/paradis-fiscaux-dette/2029-fiscalite-quand-emmanuel-macron-fait-pire-que-nicolas-sarkozy.html



Dernière minute : Les emplois que veut détruire la Direction au 1^{er} sept 2019

	Créations d'emploi	Suppressions d'emplois
CFP Amou		1 B
SIP Dax		2C
CFP Geaune		1 B
CFP Mimizan		1B
SPF Dax (fusionné au 18/03/2019)		1 IDiv HC
CFP Mont-de-Marsan Agglomération	1B	
SIP-SIE Morcenx		1C
CFP Morcenx		1B
CFP Roquefort		1B
CFP Sabres		1C
CFP Soustons		1B
PELP/ PTGC		1B géomètre
EDR		1 C
Direction		1B

En plus, 3 emplois B seront transférés du SPF de Dax au SPFE de Mont de Marsan...